

**RÉPONSE D'HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION  
À L'ENGAGEMENT NUMÉRO 9**



**Engagement n° 9 :**

*Pour les 29 postes abolis en recouvrement, détailler s'il s'agit de départs à la retraite, de mouvement de personnel, de postes non renouvelés ou des relocalisations de ressources permanentes et donner le nombre par catégorie. (Demandé par la Régie)*

**Réponse à l'engagement n° 9 :**

**Au 28 février 2014, pour le processus Recouvrer, 29 postes n'ont pas été comblés suite au départ de 38 effectifs permanents, soit 30 départs à la retraite et 8 mouvements de personnel, et à l'embauche de l'équivalent de 9 effectifs temporaires, lesquels seront mis à pied en fonction du déroulement du déploiement.**